

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Sciences du langage

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Sciences du langage	Jury par défaut	Tous les candidats	95	409	358	408	15	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le ou la candidat.e à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte du parcours et de l'orientation visés au sein de la Licence Sciences du langage.

- Pour le parcours Langage et enseignement :

- Si l'on s'oriente vers le métier de Professeur des Ecoles, avoir un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se manifester dans la participation à des actions éducatives (animation en centre de loisirs, stages dans les écoles, etc.).

- Si l'on se destine à une spécialisation Français Langue Etrangère, avoir un intérêt pour les langues et cultures étrangères ainsi qu'une curiosité pour les questions d'apprentissage et d'enseignement des langues.

- Pour le parcours Langage, Société et Communication :

- Si l'on se destine aux métiers de la communication, avoir un intérêt pour les médias et la communication numérique.

- Si l'on se destine aux métiers des ressources humaines, avoir un intérêt pour les questions de société et pour les sciences humaines.

- Pour le parcours Langage, Cognition et Numérique :

- Si l'on se destine aux métiers du traitement informatique des langues, avoir une capacité d'abstraction et de logique, attestée par des résultats satisfaisants en mathématiques.
- Si l'on se destine aux métiers du traitement du langage normal et déficitaire, à la prise en charge des troubles du langage, à l'enseignement spécialisé ou à l'intelligence artificielle, avoir un intérêt pour les sciences cognitives (langage, psychologie, mémoire, attention) et pour la façon dont fonctionne le cerveau humain.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de Sciences du langage porte sur les grandes caractéristiques des langues du monde et sur le fonctionnement du langage (oral, écrit, signé), des discours et des textes, d'un point de vue culturel, sociétal, psychologique et anthropologique. Elle comporte trois parcours :

- « Langage et Enseignement » pour préparer au professorat des écoles ou à l'enseignement du français comme langue étrangère
- « Langage, Société, Communication » pour préparer aux métiers de la communication (communication interne et externe des entreprises et des institutions) et des ressources humaines (recrutement, évaluation, formation)

-« Langage, Cognition, Numérique » pour préparer au métiers des troubles du langage (psycholinguistique et linguistique clinique, éducation spécialisée, édition spécialisée, jeux pédagogiques), de l'intelligence artificielle ou du traitement automatique des langues (applications pour les smartphones, objets connectés, robots, etc.).

Des stages ou des projets tutorés sont prévus en L2 ou L3.

Deux doubles licences sont proposées, avec la licence d'Etudes anglo-américaines et la licence d'Etudes hispaniques.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission élargie de 8 collègues enseignants-chercheurs de la licence a examiné les dossiers des candidats (projet de formation motivé, notes et appréciations pour les dernières années d'enseignement, fiche Avenir pour les lycéens, Activités et centres d'intérêt), pour les préclasser en 4 catégories : A (candidature de qualité) ; B (candidat fragile appelant un accompagnement OuiSi) ; C (candidature de niveau moyen) ; D (candidature peu motivée). Au sein de chaque catégorie, on a distingué 5 degrés (++, +, rien, -, --) Les examinateurs ont assorti ce préclassement d'une annotation précisant le cas échéant le projet d'étude du candidat et commentant ses qualités académiques. Chaque catégorie a donné lieu ensuite à une concertation pour établir le classement au sein de chacun de ces degrés. Les quatre catégories sont classées l'une après l'autre dans cet ordre A-B-C-D : les candidats fragiles (groupe B) ne sont pas classés en fin de liste, afin d'être accueillis dans de bonnes conditions ; sont placés en fin de liste les candidats du groupe D, dont la candidature paraît peu motivée : cela concerne notamment les candidats qui ne mentionnent pas les sciences du langage dans leur projet de formation, ou qui copient-collent un projet de formation générique sans adaptation au cas de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous avons eu cette année moins de candidats que l'année précédente qui était une année exceptionnelle : nous sommes revenus à des chiffres comparables à ceux des années antérieures. Ces candidats venaient de tous horizons, lycéens, bacheliers, étudiants en réorientation, étudiants suivant une scolarité étrangère. Il a été possible cette fois de mieux prendre en compte les notes, dans la mesure où les effets des confinements étaient réduits, et où nous avons eu accès aux notes des épreuves terminales des enseignements de spécialité qui ont ainsi permis de conforter ou de contrebalancer les notes de contrôle continu. La commission a constaté cette fois encore la présence d'un nombre non négligeable de profils qui sortaient du lot (plus d'un tiers des candidats), avec un vrai intérêt pour le langage, des notes très satisfaisantes, des compétences académiques manifestes et des expériences diversifiées en relation avec le langage. Un petit quart des candidats étaient des candidats nécessitant un accompagnement dans le cadre de notre dispositif OuiSi : comme les années précédentes nous avons fait le choix de ne pas les classer en dernier, l'expérience nous ayant montré que l'entrée à l'université est un moment propice au changement de profil et aux progrès académiques. Une cinquantaine de candidats étaient manifestement peu motivés, soit qu'ils aient indiqué explicitement s'intéresser à d'autres formations, soit qu'ils se contentent de copier-coller des projets de formation circulant sur internet : nous avons fait le choix de les classer en dernier. Nous avons aussi reçu en juillet des projets manifestement écrits par Chat GPT : en procédure principale, les candidats concernés auraient été classés en dernier, la motivation du candidat étant impossible à évaluer dans ce cas. Une vingtaine de personnes nous ont rejoints pendant la période complémentaire, dont une dizaine qui nécessiteront un accompagnement OuiSi.

Au final, les candidats qui ont choisi définitivement notre formation sont pour un quart des candidats de très bon niveau ; ils viennent rejoindre la vingtaine d'étudiants de nos doubles licences sélectives SDL-EAA et SDL-EH pour former un bon contingent d'étudiants excellents. Un tiers bénéficie de notre dispositif d'accompagnement, particulièrement développé dans notre formation (tutorat hebdomadaire, accueil personnalisé, enseignement en demi-groupe).

La commission attire l'attention des candidats sur la nécessité de rédiger avec soin le projet de formation. Celui-ci ne doit pas contenir de formules génériques reprises de modèles en circulation sur la toile ou dans les cabinets de conseils : c'est extrêmement visible, et cela dessert les candidatures. Il ne doit pas non plus être rédigé par une intelligence artificielle, dont l'artifice est toujours flagrant.

Il ne doit porter ni sur les qualités du candidat (qualités qui sont évaluées essentiellement à partir des notes obtenues et des

commentaires des enseignants mais aussi grâce aux Activités et centres d'intérêt), ni sur la réputation de notre établissement ou de notre équipe pédagogique. Il doit porter sur l'intérêt du candidat pour les sciences du langage et pour l'un ou l'autre de leurs débouchés professionnels (communication, troubles du langage, enseignement, traitement automatique du langage, ressources humaines, rédaction, intelligence artificielle). Toute observation sur le langage et les langues est bienvenue. On apprécie des éléments concrets comme la liste des langues connues, pratiquées ou familières, les stages effectués en relation avec le langage, les conférences sur le langage entendues, les cas où la question du langage a été évoquée en cours de lettres, de philosophie ou autre. On apprécie aussi toute observation montrant que le candidat a fait l'effort de s'intéresser au contenu des formations que nous proposons.

Le document sur les Activités et centres d'intérêt doit lui aussi être rempli de la manière la plus précise et complète possible : il permet d'évaluer les qualités transversales du candidat, qualités qui seront essentielles pour la réussite du projet d'étude. Enfin, et de manière générale, il est très important que le candidat veille à la qualité de la rédaction, avec des phrases complètes, sans faute d'orthographe, et avec des arguments concrets venant étayer les affirmations générales.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en français, lettres, philosophie, langues, histoire-géographie et le cas échéant en informatique, mathématiques, SVT et SES. Niveau B2 en langue française pour les candidats étrangers.	Résultats en français, lettres, langues, et le cas échéant philosophie et histoire-géographie, informatique, mathématiques, SVT et SES. Niveau B2 en langue française pour les candidats étrangers.	Les notes de 1re et de Terminale, en particulier pour les spécialités Humanités, Littérature et Philosophie, LLCER, Langues et Cultures de l'antiquité, et le cas échéant Mathématiques, Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques, ou Sciences de la Vie et de la Terre, surtout pour celles qui ont été conservées en Terminale ; les résultats en français pour la 1re, et en langues (LV1, LV2), histoire-géographie, et, selon les orientations choisies, informatique, mathématiques, SVT, SES pour les deux années ; la progression des moyennes entre les deux années ; les résultats des épreuves anticipées ; pour les lycéens, les résultats des épreuves terminales des enseignements de spécialité ;	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
			<p>les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023, en particulier en : français, philosophie, langues, histoire-géographie, et, selon les orientations choisies, mathématiques, informatique, SVT, SES ; le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers).</p>	
<p>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</p>	<p>Éléments qualitatifs sur les méthodes de travail, la capacité à l'oral, la qualité de l'orthographe, la qualité de l'expression, la capacité argumentative.</p>		<p>Les appréciations des enseignants dans les bulletins de 1re et Terminale. Le champ «Méthode de travail» de la fiche Avenir. Les notes d'oral des épreuves anticipées de français. La qualité rédactionnelle du Projet de formation motivé. La note de grand oral le cas échéant.</p>	<p>Très important</p>

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Capacité à s'investir. Implication. Ouverture au monde. Curiosité intellectuelle.		Les appréciations des enseignants dans les bulletins de 1re et Terminale et dans la Fiche Avenir. Les descriptions et les explications produites dans la rubrique «Activités et centres d'intérêts». Le champ «Capacité à s'investir» de la fiche Avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation. Connaissance des débouchés de la formation. Cohérence du projet		Le projet de formation motivé. Les éléments liés à ce projet dans la rubrique «Activités et centres d'intérêts».	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif. Intérêt pour les langues, les cultures, les voyages. Intérêt pour l'enseignement, les soins, l'informatique ou la communication.		"Champ «Engagement citoyen» de la fiche Avenir. Rubrique «Activités et centres d'intérêts»"	Complémentaire

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre